

7 SEP. 2026

MedRESOURCE

N° 1986

Réf N°.....

Programme Interreg NEXT MED 2021-2027
Décision n° C (2022) 9543 final du 12 décembre 2022 Avis public

Avis public

2^{ème} Avis de Consultation N° ANR/2026 pour l'acquisition d'équipements pour le transport et le traitement des déchets organiques pour le projet « Mediterranean Initiative to Regenerate Wastewater Sludges for Optimal Use toward a Circular Economy » MedRESOURCE_ A_T_2.3_0368

Art. 1 - Contexte de la mission

Dans le cadre du Programme « Interreg NEXT MED » 2021-2027, l'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts – INRGREF, est bénéficiaire d'un don, en partenariat avec 5 organismes de 3 pays de la Méditerranée (Palestine, Jordanie, Italie), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé *Mediterranean initiative to REgenerate wastewater Sludges for Optimal Use towaRd a Circular Economy* » *MedRESOURCE, A_T_2.3_0368*.

Le projet « *Mediterranean initiative to REgenerate wastewater Sludges for Optimal Use towaRd a Circular Economy* » *MedRESOURCE, A_T_2.3_0368* vise à promouvoir l'accès l'eau et une gestion intégrée des ressources hydriques dans le bassin méditerranéen.

Dans le cadre de la mise en œuvre du groupe de tâches 1 (WP3), l'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts – INRGREF souhaite acquérir des équipements pour le transport et le traitement des déchets organiques conformément aux spécifications techniques détaillées dans les tableaux ci-après. Les frais relatifs à la présente consultation seront imputés sur la catégorie de coûts « Equipements ».

Art. 2 – Objet de la consultation

Dans le cadre de la mise en œuvre du groupe de tâches 1 (WP3), l'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts – INRGREF souhaite acquérir des équipements pour le transport et le traitement des déchets organiques conformément aux spécifications techniques détaillées dans les tableaux ci-après.

Les équipements seront utilisés dans le cadre des activités du projet Interreg NEXT MED – MedRESOURCE pour la gestion et la valorisation des boues dans une approche d'économie circulaire.

Art. 3 – Caractéristiques techniques

Les soumissionnaires doivent se conformer aux caractéristiques énumérées au tableau ci-après. Ils doivent compléter leurs offres par toute information technique pertinente relative aux matériels demandés.

- Tout soumissionnaire peut concourir pour un ou plusieurs articles.
- L'attribution des commandes se fera par article.
- Un soumissionnaire peut se voir attribuer la totalité des articles.
- Toutes offre doit couvrir l'ensemble des composantes de chaque article soumis



- L'attribution de plusieurs articles à un même soumissionnaire n'entraîne pas la cumulation des délais d'exécution.
- Le soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule variante par article.

Critère	Article 1 : Semi-remorque vide fosse
Critères	Caractéristiques minimales
Prestations à fournir	Fourniture, livraison, mise en service et formation à l'utilisation d'une citerne tractée sous vide destinées aux opérations d'aspiration, de transport et de transfert des boues liquides vers les installations d'assainissement et de traitement des eaux usées et des boues (bassins, lits plantés de roseaux, ouvrages de traitement des boues) sur les lieux d'utilisation
Quantité	01
Marque	A définir
Volume	5 000 m ³
Forme	De forme cylindrique, de diamètre environ 1400 mm
Châssis	En profilé UPN 160 mécano-soudé très rigide à par trois berceaux.
Timon	En profilé UPN 160 jumelé mécano-soudé avec anneau d'attelage pivotant forgé
Cuve	Forme cylindrique résistante aux travaux d'aspiration et sous vide renforcé. Tôle de la cuve en acier carbone de forte épaisseur (min. 5 mm) ou acier inoxydable (min. 5 mm) équipée d'un couvercle manuel et vanne à l'arrière. Fonds bombés renforcés de forme cylindrique, adaptés au fonctionnement sous vide. Revêtement anticorrosion intérieur et extérieur (minimum 2 couches d'antirouille + 2 couches de finition). Réservoir totalement étanche. Trappe de visite avec fermeture sécurisée. Indicateur de niveau de remplissage. Système anti-débordement.
Fond avant	Tôle étanche de 5 mm d'épaisseur
Porte arrière /Fond arrière	En tôle de minimum 5 mm d'épaisseur, étanche avec : ouverture rapide, fermeture mécanique sécurisée, joint d'étanchéité résistant, verrouillage empêchant toute ouverture accidentelle, possibilité de vidange et de nettoyage.
Freinage	Système de freinage de service adapté au PTAC et frein de stationnement conforme à la réglementation tunisienne
Béquille	Béquille escamotable réglable en hauteur
Anneau d'attelage	Anneau d'attelage pivotant forgé diamètre 50
Pompe à vide	Pompe à vide à cadrant de débit nominal supérieur ou égal à 5000 litres/mn, de puissance $\geq 20CH$, entraînée par cardon monté sur la prise de force du tracteur pour un fonctionnement à 540 tr/mn. Soupape de sécurité et filtre de protection. Système de protection contre l'aspiration de liquide dans la pompe.
Vanne arrière	Vanne arrière à piston de diamètre 100 minimum, épaisseur 4 mm avec levier
Accessoires	Dispositif anti-débordement et de protection de la pompe, permettant d'empêcher l'aspiration de liquide dans la pompe à vide lorsque le niveau maximal de remplissage est atteint.

Critère	Article 1 : Semi-remorque vide fosse
	Soupape de sécurité de surpression et de dépression, adaptée au fonctionnement de la cuve sous vide et sous pression. Manomètre Indicateur de niveau de remplissage Cardan de transmission reliant la prise de force du tracteur à la pompe à vide, adapté à 540 tr/min Jeu complet de joints et raccords. Manuel d'utilisation.
Système d'aspiration	Flexible d'aspiration DN100 minimum, longueur ≥ 30 m (possibilité d'extension à 40 m sur option), renforcé pour fonctionnement sous vide, résistant à l'abrasion et aux boues, avec raccords rapides. Diamètre : 100 mm minimum. Raccords rapides. Clapet anti-retour. Support de rangement des flexibles.
Système de vidange	Vidange gravitaire par vanne arrière de grand diamètre, avec possibilité de vidange sous pression. Ouverture rapide. Étanchéité garantie pendant le transport.
Pneumatiques	Deux pneumatiques adaptés à la charge maximale autorisée, de dimension 900/16 ou équivalente, avec capacité de charge certifiée.
Essieu	Essieu dimensionné pour un PTAC minimal de 7 000 kg, avec capacité de charge adaptée à la charge utile et conforme aux exigences réglementaires tunisiennes.
Eclairage et signalisation	Eclairage LED homologué (gyrophare orange 360° (12/24 V) en option) conforme au code de la route
Poids	Poids vide environ 1000 kg
Équipements de sécurité	Éclairage routier homologué. Catadioptrés. Cales de roues. Chaînes de sécurité. Extincteur. Signalisation réfléchissante. Fermeture sécurisée
Système de nettoyage	Système de rinçage de la cuve.
Accessoires	Vannes d'isolement. Regard de contrôle. Boîte à outils. Éclairage pour interventions si nécessaire.
Couleur	Verte ou bleu
Garantie et service après-vente	Garantie minimale de 12 mois. Disponibilité des pièces de rechange pendant au moins 5 ans. Formation à la mise en service et à l'entretien.

Article 2 : Broyeur de végétaux

Critères	Caractéristiques minimales
Objectif	Fourniture, livraison, mise en service et formation à l'utilisation d'un broyeur de végétaux destiné au broyage des déchets verts issus de l'entretien des espaces verts, des arbres fruitiers et des expérimentations agricoles.
Quantité	01
Marque et modèle	A définir
Type	Broyeur de végétaux thermique professionnel
Puissance moteur minimale	15 CV (si moteur thermique)
Cylindrée	459 cc
Capacité de broyage minimale	1000 kg/h
Diamètre minimal des branches	Le broyeur devra permettre le broyage de branches fraîches, branches sèches, feuilles, tailles d'arbustes, résidus de taille d'arbres fruitiers, petits troncs, déchets verts divers ayant un diamètre min. de 100 mm
Type moteur	Moteur thermique 4 temps, diesel ou essence
Démarrage	Lanceur manuel à corde (type démarreur à rappel) ; démarreur électrique en option.
Système de déplacement	Roues de transport intégrées pour faciliter les déplacements entre sites. Poids < 750 kg
Goulotte d'éjection	Orientable
Système d'alimentation	Large trémie d'alimentation ; alimentation manuelle sécurisée ; rouleau ameneur automatique (souhaitable) ; inversion automatique ou manuelle en cas de bourrage
Système de coupe	Le broyeur devra être équipé de : couteaux en acier trempé ou système mixte couteaux/marteaux, couteaux facilement démontables
Granulométrie	Le broyeur devra produire des copeaux adaptés au compostage et à la valorisation agricole. Granulométrie comprise entre 5 et 40 mm.
Dispositifs de sécurité	Le broyeur devra comprendre au minimum : - un arrêt d'urgence - une protection contre les projections - un système empêchant l'accès aux organes de coupe - les dispositifs doivent être conformes aux exigences CE
Niveau sonore en fonctionnement (dB)	≤ 110 dB
Consommation horaire de carburant ou puissance électrique absorbée	A définir
Garantie	1 an minimum pièce et main d'œuvre
Conformité	Conforme aux normes européennes CE ou équivalentes
Accessoires	- Goulotte d'éjection orientable - Jeu de couteaux supplémentaire - Caisse à outils - Manuel d'utilisation et manuel d'entretien en français - Catalogue des pièces détachées - Grille interchangeable Ø 20 mm, - Kit éclairage routier

Mise en marche et formation	Le fournisseur assurera l'installation, les essais, la mise en service et la formation des utilisateurs (minimum une demi-journée)
Service après-vente	Le soumissionnaire devra préciser : - la disponibilité des pièces détachées - les délai d'intervention - la durée de disponibilité des pièces (minimum 10 ans souhaitée) - l'existence d'un représentant ou d'un service technique

Art. 4 – Validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre durant soixante jours (60 j) à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Art. 5 – Délai d'exécution et lieu de livraison

- Le délai de livraison est à préciser par le soumissionnaire dans son offre. Toutefois, ce délai ne devra pas dépasser 15 jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande.
- Le matériel sera livré à l'Unité des Expérimentations Agricoles de l'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts – INRGREF, sis Oued Souhil, Nabeul.
- Le soumissionnaire s'engage à assurer la livraison complète du matériel sur site à l'INRGREF.

Art. 6 – Retard de livraison

En cas de retard dans l'exécution du marché, des pénalités seront appliquées au taux de 1/1000 de la valeur de la commande par jour de retard et à concurrence du plafond de 5% de la valeur du matériel. Auquel cas le marché peut être résilié.

Art. 7 – Délai de garantie

Le soumissionnaire garantir le matériel à livrer contre tout vice ou défaut pendant toute la durée de garantie soit au minimum 12 mois. En outre, il doit remettre à l'INRGREF toutes les informations concernant la garantie du matériel (pièces et main d'œuvre).

Article 8 – Service après-vente

Un service après-vente de 3 ans minimum, à compter de la réception du matériel fourni est obligatoire.

Article 9 – Modalité de paiement

- Le paiement sera effectué en totalité (100%) en hors TVA à la réception suite à la livraison, l'essai et la mise en marche du matériel. Une attestation d'exonération sera fournie.
- A l'issue de la réception et l'essai avec satisfaction, un procès-verbal de réception sera signé par l'INRGREF. Ce procès-verbal mentionnera le cas échéant les omissions, imperfections ou malfaçons constatées.

Article 10 - Choix des fournisseurs

- La commission d'évaluation procède comme suit :

Dans une première étape à la vérification outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Dans une deuxième étape, la commission d'Evaluation procède à la vérification et à l'examen de l'offre technique du soumissionnaire, dont l'offre financière est classée la moins disante. En cas de conformité de son offre technique aux présents termes de référence, le marché lui sera attribué automatiquement.

- l'INRGREF informera seulement le fournisseur dont la soumission a été retenue.

Article 11 – Délai et contenu des offres

Les offres doivent parvenir à l'INRGREF sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-poste ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivant :

Rue Hédi Karray, Menzah IV, 1004, BP 10, Ariana 2080 Tunisie

Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

Avis de Consultation N° AA/2026 pour l'acquisition d'équipements pour le transport et le traitement des déchets organiques pour le projet « Mediterranean Initiative to Regenerate Wastewater Sludges for Optimal Use toward a Circular Economy » MedRESOURCE_A_T_2.3_0368

Au plus tard le 15 septembre 2026 le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Les offres doivent comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Pièce N° 1 : La présente consultation signée et paraphée par le soumissionnaire portant la mention lu et approuvé ;
2. Pièce N° 2 : Le planning de livraison : engagement sur le calendrier et lieu de livraison (Annexe 1) ;
3. Pièce N° 3 : La soumission (Annexe 2) ;
4. Pièce N° 4 : Le Bordereau des prix (Annexe 3) ;
5. Pièce N° 5 : La fiche de renseignement généraux (Annexe 4) ;
6. Pièce N° 6 : Les prospectus, les fiches techniques du matériels (Annexe 5) ;
7. Pièce N° 7 : Engagement sur le délai de garantie (Annexe 6)
8. Pièce N° 8 : Engagement d'assurer le service après-vente (Annexe 7)
9. Pièce N° 9 : Extrait du registre national des entreprises



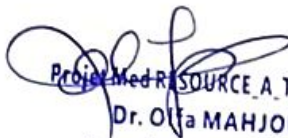
NB :

- La non présentation de l'un des documents (Pièce N° 3) et (Pièce N° 4) lors de l'ouverture des plis des offres financières constituent un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Article 12. Règlement des litiges

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie

Dr. Olfa Mahjoub
La Coordinatrice du projet MedRESOURCE


Projet MedRESOURCE_A.T.2.3_0368
Dr. Olfa MAHJOUB
Coordinatrice INRGREF

La Directrice Générale de l'INRGREF

Directrice Générale de l'Institut
National de Recherches en Génie
Rural Eau et Forêts
Signature: Sihem Jebbari

Annexe I



Je soussigné (nom, prénom et fonction)
Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société
(dénomination).....
.....
.....

Je m'engage par le présent à livrer les équipements, objet de notre offre, dans le délai
jours ¹ au siège social de l'Institut national de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)
à Rue Hédi Karray El Menzah IV, 1004 Tunis BP 10 Ariana 2080 Tunisie.

Je reconnais avoir pris connaissance que passé le délai de 15 jours, à compter de la date de l'ordre de
service de la livraison des équipements, entraînera systématiquement l'application de l'article 06 de
la présente consultation.

Fait à, le
Signature et cachet du fournisseur

¹ La livraison des équipements de doit pas dépasser les 15 jours à compter de la date de l'ordre de service de la livraison des équipements

Annexe 2 Soumission



Je soussigné..... agissant en vertu des
pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société

Social (adresse) Boîte postale.....
 Code postal..... Ville..... Téléphone (s)..... Fax.....
 Registre de Commerce N°..... Ville.....
 Affiliation à la C.N.S.S. N°..... du.....
 Domiciliation bancaire.....
 C.C.B. N°.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N° 12026 pour l'acquisition de matériel informatique pour le compte du projet MedRESOURCE ».

- M'engage à fournir et livrer les équipements, prêt à l'emploi avec tous les accessoires demandés, installation et mise en marche comprise conformément au Dossier de consultation et moyennant les prix fermes et non révisables pour le transport, l'emballage, les frais d'installation et les frais de mise en marche compris établis par moi-même après avoir apprécié des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffres :
 Montant en HTVA en Lettres :

L'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts – INRGREF se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque.....
 Sous le numéro

- M'engage à livrer les équipements selon les dispositions prévues à la présente consultation et le calendrier de livraison et à garantir le matériel pour une durée minimale d'une année.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- M'engage à reconnaître que l'INRGREF n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluante et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait.
- Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que la site Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, Le.....

Nom et Prénom, date, signature
 Cachet et qualité du soumissionnaire

Annexe 3 : Bordereau des Prix

Désignation	Quantité	Prix Unitaire HTVA (DT)	Prix Total HTVA (DT)
Article 1 : Semi-remorque vide fosse	01		
Article 2 : Broyeur de végétaux	01		
Montant Total HTVA (DT)			
TVA.....(%)			
Montant Total TTC (DT)			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettres) :

.....



Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 4 Fiche de renseignements généraux



Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire :

Banque :

Inscrit au registre de commerce sous le N° :

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom) :

.....

.....

.....



Fait à Le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 5 : Fiche des spécifications techniques

Article 01 : Semi-remorque vide fosse

Critère	Caractéristiques minimales exigées	Caractéristiques techniques proposées par le fournisseur	
		Mettre OUI ou NON et indiquer les références de la documentation technique (brochure) du fabricant	
		OUI/NON	Références (Documentation technique du fabricant)
Prestations à fournir	Fourniture, livraison, mise en service et formation à l'utilisation d'une citerne tractée sous vide destinées aux opérations d'aspiration, de transport et de transfert des boues liquides vers les installations d'assainissement et de traitement des eaux usées et des boues (bassins, lits plantés de roseaux, ouvrages de traitement des boues) sur les lieux d'utilisation		
Quantité	01		
Marque	A définir		
Volume	5 000 m ³		
Forme	De forme cylindrique, de diamètre environ 1400 mm		
Châssis	En profilé UPN 160 mécano-soudé très rigide à par trois berceaux.		
Timon	En profilé UPN 160 jumelé mécano-soudé avec anneau d'attelage pivotant forgé		
Cuve	Forme cylindrique résistante aux travaux d'aspiration et sous vide renforcé. Tôle de la cuve en acier carbone de forte épaisseur (min. 5 mm) ou acier inoxydable (min. 5 mm) équipée d'un couvercle manuel et vanne à l'arrière. Fonds bombés renforcés de forme cylindrique, adaptés au fonctionnement sous vide. Revêtement anticorrosion intérieur et extérieur (minimum 2 couches d'anti-rouille + 2 couches de finition). Réservoir totalement étanche. Trappe de visite avec fermeture sécurisée. Indicateur de niveau de remplissage. Système anti-débordement.		
Fond avant	Tôle étanche de 5 mm d'épaisseur		
Porte arrière /Fond arrière	En tôle de minimum 5 mm d'épaisseur, étanche avec : ouverture rapide, fermeture mécanique sécurisée, joint d'étanchéité résistant, verrouillage empêchant toute ouverture accidentelle, possibilité de vidange et de nettoyage.		
Freinage	Système de freinage de service adapté au PTAC et frein de stationnement conforme à la réglementation tunisienne		
Béquille	Béquille escamotable réglable en hauteur		
Anneau d'attelage	Anneau d'attelage pivotant forgé diamètre 50		
Pompe à vide	Pompe à vide à cadrant de débit nominal supérieur ou égal à 5000 litres/mn, de puissance ≥ 20CH, entraînée par cardon		



Interreg

Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

MedRESOURCE



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الزراعية والحيوية والبيئية
Institut National de la Recherche en Santé Rural Eau et Forêt

Critère	Caractéristiques minimales exigées	Caractéristiques techniques proposées par le fournisseur	
		Mettre OUI ou NON et indiquer les références de la documentation technique (brochure) du fabricant	
		OUI/NON	Références (Documentation technique du fabricant)
	monté sur la prise de force du tracteur pour un fonctionnement à 540 tr/mn. Soupape de sécurité et filtre de protection. Système de protection contre l'aspiration de liquide dans la pompe.		
Vanne arrière	Vanne arrière à piston de diamètre 100 minimum, épaisseur 4 mm avec levier		
Accessoires	Dispositif anti-débordement et de protection de la pompe, permettant d'empêcher l'aspiration de liquide dans la pompe à vide lorsque le niveau maximal de remplissage est atteint. Soupape de sécurité de surpression et de dépression, adaptée au fonctionnement de la cuve sous vide et sous pression. Manomètre Indicateur de niveau de remplissage Cardan de transmission reliant la prise de force du tracteur à la pompe à vide, adapté à 540 tr/min Jeu complet de joints et raccords. Manuel d'utilisation.		
Système d'aspiration	Flexible d'aspiration DN100 minimum, longueur ≥ 30 m (possibilité d'extension à 40 m sur option), renforcé pour fonctionnement sous vide, résistant à l'abrasion et aux boues, avec raccords rapides. Diamètre : 100 mm minimum. Raccords rapides. Clapet anti-retour. Support de rangement des flexibles.		
Système de vidange	Vidange gravitaire par vanne arrière de grand diamètre, avec possibilité de vidange sous pression. Ouverture rapide. Étanchéité garantie pendant le transport.		
Pneumatiques	Deux pneumatiques adaptés à la charge maximale autorisée, de dimension 900/16 ou équivalente, avec capacité de charge certifiée.		
Essieu	Essieu dimensionné pour un PTAC minimal de 6 000 kg, avec capacité de charge adaptée à la charge utile et conforme aux exigences réglementaires tunisiennes.		

Critère	Caractéristiques minimales exigées	Caractéristiques techniques proposées par le fournisseur	
		Mettre OUI ou NON et indiquer les références de la documentation technique (brochure) du fabricant	
		OUI/NON	Références (Documentation technique du fabricant)
Eclairage et signalisation	Eclairage LED homologué (gyrophare orange 360° (12/24 V) en option) conforme au code de la route		
Poids	Poids vide environ 1000 kg		
Équipements de sécurité	Éclairage routier homologué. Catadioptrés. Cales de roues. Chaînes de sécurité. Extincteur. Signalisation réfléchissante. Fermeture sécurisée		
Système de nettoyage	Système de rinçage de la cuve.		
Accessoires	Vannes d'isolement. Regard de contrôle. Boîte à outils. Éclairage pour interventions si nécessaire.		
Couleur	Verte ou bleue		
Garantie et service après-vente	Garantie minimale de 12 mois. Disponibilité des pièces de rechange pendant au moins 5 ans. Formation à la mise en service et à l'entretien.		



Annexe 5 : Fiche des spécifications techniques
Article 02 : Broyeur de végétaux

Article 02 : Broyeur de végétaux		Caractéristiques techniques proposées par le fournisseur	
		Mettre OUI ou NON et indiquer les références de la documentation technique (brochure) du fabricant	
		OUI/NON	Références (Documentation technique du fabricant)
Critères	Caractéristiques minimales		
Prestations à fournir	Fourniture, livraison, mise en service et formation à l'utilisation d'un broyeur de végétaux destiné au broyage des déchets verts issus de l'entretien des espaces verts, des arbres fruitiers et des expérimentations agricoles.		
Quantité	01		
Marque et modèle	A définir		
Type	Broyeur de végétaux thermique professionnel		
Puissance moteur minimale	15 CV (si moteur thermique)		
Cylindrée	459 cc		
Capacité de broyage minimale	1000 kg/h		
Diamètre maximal des branches	Le broyeur devra permettre le broyage de branches fraîches, branches sèches, feuilles, tailles d'arbustes, résidus de taille d'arbres fruitiers, petits troncs, déchets verts divers ayant un diamètre min. 100 mm		
Type moteur	Moteur thermique 4 temps, diesel ou essence		
Démarrage	Lanceur manuel à corde (type démarreur à rappel) ; démarreur électrique en option.		
Système de déplacement	Roues de transport intégrées pour faciliter les déplacements entre sites. Poids < 750 kg		
Goulotte d'éjection	Orientable		
Système d'alimentation	Large trémie d'alimentation ; alimentation manuelle sécurisée ; rouleau ameneur automatique (souhaitable) ; inversion automatique ou manuelle en cas de bourrage		
Système de coupe	Le broyeur devra être équipé de : couteaux en acier trempé ou système mixte couteaux/marteaux, couteaux facilement démontables		
Granulométrie	Le broyeur devra produire des copeaux adaptés au compostage et à la		

	valorisation agricole. Granulométrie comprise entre 5 et 40 mm.		
Dispositifs de sécurité	Le broyeur devra comprendre au minimum : - un arrêt d'urgence - une protection contre les projections - un système empêchant l'accès aux organes de coupe - les dispositifs doivent être conformes aux exigences CE		
Niveau sonore en fonctionnement (dB)	≤ 110 dB		
Consommation horaire de carburant ou puissance électrique absorbée	A définir		
Garantie	1 an minimum pièce et main d'œuvre		
Conformité	Conforme aux normes européennes CE ou équivalentes		
Accessoires	- Goulotte d'éjection orientable - Jeu de couteaux supplémentaire - Caisse à outils - Manuel d'utilisation et manuel d'entretien en français - Catalogue des pièces détachées - Grille interchangeable Ø 20 mm, - Kit éclairage routier		
Mise en marche et formation	Le fournisseur assurera l'installation, les essais, la mise en service et la formation des utilisateurs (minimum une demi-journée)		
Service après-vente	Le soumissionnaire devra préciser : - la disponibilité des pièces détachées - les délai d'intervention - la durée de disponibilité des pièces (minimum 10 ans souhaitée) - l'existence d'un représentant ou d'un service technique		

Annexe 6
Engagement sur « le délai de garantie »

Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination)
.....

Je m'engage par le présent à garantir que le véhicule livré en exécution du marché est neuf et n'a jamais été utilisé auparavant. Je garantie en outre que les équipements livrés en exécution du marché n'auront aucun défaut dû à leur conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre ou à tout acte ou omission du fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale du Véhicule livré.

Je garantie le matériel contre tous vices de fabrication ou défaut de matière durant une période de (mois) à partir de la date de réception provisoire du matériel, installation et mise en marche y compris.

Cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et transport.

Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 7

Engagement d'assurer le service après-vente



Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination)

Je m'engage à assurer la représentation en Tunisie (ci-joint l'autorisation ou l'attestation du fabricant)¹, le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange proposées

par nous même dans le cadre de la consultation N° AA2/2026 l'acquisition pour l'acquisition d'équipements pour le transport et le traitement des déchets organiques pour le projet « Mediterranean Initiative to Regenerate Wastewater Sludges for Optimal Use toward a Circular Economy » MedRESOURCE_A_T_2.3_0368

Notre société assurera un service après-vente en pièces détachées et main-d'œuvre (un personnel réparateur qualifié et compétent).

Fait à..... Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire

¹ Il est nécessaire de joindre l'autorisation ou l'attestation du fabricant